



Problème avec véhicule neuf

Par **carine**, le **05/02/2012 à 22:02**

Bonjour, rnJ'ai eu en cadeau une voiture neuve, acheté en novembre 2010. rn2 mois après elle faisait un stage au garage.....turbo cassé....je me suis dit c'est sûrement un défaut....le turbo a été changé et bien sur je n'ai rien payé car ma voiture est garantie 5 ans. rnIl y a 4 mois il y avait un bruit anormal au niveau du moteur (comme des vibrations), j'ai attendu un peu avant de la ramener au garage pensant que ce n'était sûrement pas grave (elle n'a qu'1an et demi!!!), puis mon père a insisté pour que je la mène rapidement au garage. rnEt la il s'avère qu'il y a un problème avec les injecteurs et que les ingénieurs cherchent une solution..... rnLe garage m'a appelé pour que je mène ma voiture lundi 6/02 afin qu'ils mettent un additif dans le réservoir pour que ça graisse les injecteurs.....super comme solution!!!! rnCa veut dire que si avec cette additif il n'y a plus ce bruit anormal ben pour eux ils auront trouvés la solution!!!! rnJe ne suis absolument pas d'accord car l'additif ne va pas faire effet pendant des années et je n'ai pas l'intention d'acheter tous les mois cet additif pour graisser les injecteurs....(si la voiture avait 20 ans je comprendrai mais là....) rnJe suis vraiment déçue et dégoûtée car une voiture neuve ne doit pas rencontrer ce genres de problèmes, et je me dis qu'après le turbo et les injecteurs ça sera quoi...??? le temps passe vite et les 4 ans de garantie qu'il reste seront vite écoulés. rnQuelqu'un peut me dire si j'ai le droit de demander le remboursement du véhicule où à quel recourt je peux prétendre? rnMerci d'avance, rnCarine